FAE : FORMATION D'ADAPTATION À L'EMPLOI AMA

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Assistants médico-administratifs venant de réussir le concours, relevant du dispositif de l'arrêté du 24 octobre 2014 fixant organisation et contenu de la formation

Objectifs opérationnels

Au terme de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Comprendre l'organisation et les règles de fonctionnement des établissements de santé
- Analyser les situations à risque : transmission de l'information, secret professionnel
- Repérer les droits des patients et en mesurer l'impact dans leur pratique professionnelle
- Identifier les droits et obligations des agents de la FPH
- Améliorer leurs pratiques grâce à une meilleure appréhension de leur environnement

Contenu

Contenu et durée (conformes à l'arrêté du 24.10.2014 et adaptables sur demande)

- **1er MODULE :** place de l'usager dans le système de santé ; secret professionnel et droit à l'image ; le dossier patient ; le traitement et la transmission des informations face à l'évolution des techniques d'information médicale
- **2ème MODULE :** les missions de service public et prérequis et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'établissement de la Fonction Publique Hospitalière ; le statut des personnels dans la FPH et le développement des ressources humaines ; outils relatifs à la terminologie médicale et à son utilisation
- **3ème MODULE :** les différentes activités médicales à l'hôpital ; l'organisation médicale dans les établissements publics de santé ; le mode de financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale ; certification et qualité à l'hôpital ; traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale ; approche relationnelle dans un secrétariat médical

Pédagogie

Méthode transmissive = exposés, diaporamas, vidéos
Méthode interrogative = mises en situations professionnelles, résolutions de problèmes
Méthode active = échanges d'expériences et de compétences, études de cas

5 à 12 participants

Nous consulter

Evaluation
Supports
Suivi
Accompagnement
(cf page 10)

INTRA ETABLISSEMENT

Tarif : Nous consulter

INTER ETABLISSEMENTS

Pas de session pour ce programme.

RÉF. : FAE.01.2023

ASMR : 16 rue Pôl Ravigneaux - 72100 LE MANS • Tél. : 02 43 18 68 77 • formation@asmr.fr • www.asmr.fr • **Siret** : 393 275 227 000 48 • **APE** 8559A

MODALITÉS D'ÉVALUATION, DE SUIVI, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RECONNAISSANCE DE NOS FORMATIONS

Toutes les formations présentées dans notre catalogue obéissent aux exigences fixées par QUALIOPI, le nouveau référentiel qualité de certification des organismes de formation. Elles se déclinent donc de manière identique pour l'ensemble de nos formations, sachant cependant que les outils d'évaluation, les modalités de suivi et d'accompagnement ainsi que les supports remis aux participant(e)s peuvent varier en fonction de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette évaluation se déroule en trois temps :

- Une évaluation de la satisfaction du participant via un questionnaire dématérialisé sous forme de QCM : adaptation du contenu de la formation aux objectifs annoncés et de la pédagogie (supports, exposés, applications terrain), qualité de l'animation de l'intervenant (compétences, connaissances, écoute, dynamique de groupe), durée de la formation, recommandation

- Une évaluation de l'atteinte des objectifs (question ouverte)

- Une évaluation à froid à six mois de la formation

Une synthèse de ces évaluation peut être communiquée sur demande des établissements

SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANT(E)S

En fonction de la formation, ces supports peuvent être : des documents papiers (guide, livre, fiche, protocole, procédure, memento, référentiel, plan, grille d'analyse, tableau, argumentaire, livret, planche, exercice, recueil lexical, bibliographie) et/ou une clé USB et/ou un lien vers un CLOUD.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À L'ISSUE DE LA FORMATION

Possibilité de contacter le formateur par mail et/ou par téléphone, dans les 3 mois suivant l'issue de la dernière session.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation de la formation.

ASMR : 16 rue Pôl Ravigneaux - 72100 LE MANS • Tél. : 02 43 18 68 77 • formation@asmr.fr • www.asmr.fr • **Siret** : 393 275 227 000 48 • **APE** 8559A